

Promouvoir les jardins-forêts

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Le jardin-forêt, expérimenté dès les années 1960 en Angleterre, est un système de culture basée sur les principes de l'agroécologie, imitant un jeune boisement multi étagé, diversifié, productif, basé essentiellement sur des plantes pérennes comestibles. Le potentiel alimentaire est élevé : fruits, noix, huiles, feuilles, sève, racines, tubercules, champignons, plantes sauvages, etc. Cette pratique se différencie des systèmes agroforestiers avec prairies ou pâturages et des systèmes agroforestiers avec culture arable et du projet AGRO4ESTERIE dont le Canton du Jura est partenaire.

Les jardins-forêts sont pour ainsi dire les "couteaux suisses" face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux actuels : ils offrent de nombreux avantages en termes d'effets positifs sur le climat (stockage de carbone et d'eau) et sur la biodiversité (diversité de milieux et d'espèces), tout en offrant des productions alimentaires diverses. Ils se basent sur des techniques simples et des savoir-faire ancestraux, et sont adaptés à tous les types de terrain et de sol.

La mise en place de jardins-forêts est parfaitement adaptée aux espaces publics, privés et commerciaux, ceci à toute échelle. Ces projets permettent de dynamiser le tissu social par l'implication des collectivités et des habitants, et le tissu économique (sélection variétale, recherche et développement, pépinières, paysagistes, producteurs, transformation de produits). Ils permettent de valoriser des ressources comme les résidus de végétaux.

Notre société est encore largement basée sur le modèle de champ cultivé de plantes annuelles en monoculture, nécessitant un haut degré de mécanisation et un travail du sol induisant généralement une forte dépendance au pétrole pour la production d'engrais et de pesticides de synthèse.

Il est nécessaire de mettre en place rapidement de nouveaux modèles de production alimentaire. Les jardins-forêts se sont démocratisés en Angleterre, France, Hollande, Portugal, Espagne, Etats-Unis, Nouvelle Zélande. Chez nous, les projets se multiplient dans les cantons du Valais, Vaud, Fribourg, Genève et en Suisse alémanique.

Un exemple : l'association La Libellule a présenté en 2015 un projet d'aménagement d'un jardin-forêt en plein centre de la ville de Genève, aux alentours du centre nature qu'elle occupe. Le projet a remporté le premier prix du concours Nature en ville et a commencé son implantation en automne 2016.

Par cette motion, le Gouvernement jurassien est invité à entreprendre les démarches utiles afin de mettre en place les outils nécessaires à la promotion des jardins-forêts.

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)

- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)

Intervention déposée officiellement le 31 août 2022

Documents annexés